

**Agent de surveillance de la voie publique (ASVP)
(H/F) à temps complet (35h)**

POSTE A POURVOIR :

A compter du 1^{er} septembre 2021

NATURE DU CONTRAT :

- **Contractuel** Fonction Publique Territoriale (FPT) remplacement d'agent en maladie

EMPLOI, STATUT :

Emploi équivalent au grade d'adjoint technique territorial, filière technique (catégorie C)

MISSIONS :

Sur le territoire de la commune, placé sous la hiérarchie du chef du service « police municipale », l'agent aura pour missions :

Poste dénommé « ASVP » :

- Exécuter, sous la supervision du directeur de pôle, les ordres et consignes du chef de la police municipale ou de son suppléant dans le respect de la législation en vigueur.
- Assure pour l'essentiel des missions de constatation et de verbalisation d'infractions au code de la route, au code de l'environnement ou encore au code des assurances.
- Assurer un rôle de surveillance de la propreté de la ville et des dépôts sauvages, d'information et de sensibilisation envers les administrés sur la collecte des déchets (ordures ménagères, déchets verts, encombrants).
Contact permanent avec le service propreté de la commune, et le SMECTOM du Plantaurel.
- Assurer au quotidien des patrouilles pédestres.
- Peut surveiller la sécurité aux abords des écoles.
- Participe à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques.

COMPETENCES - QUALITES REQUISES - SPECIFICITES REQUISES :

- Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du maire (*compétences de police judiciaire en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques*)
- Faire respecter le code de la route et du stationnement
- Relever des identités et infractions
- Dresser et transmettre des procès-verbaux
- Rédiger des rapports

- Aide aux usagers et dialogue avec des populations spécifiques
- Accepter des contraintes du service
- Maîtriser l'outil informatique
- Posséder le permis B

- Aptitude à la médiation
- Sens du service public et des relations avec le public
- Travail en équipe
- Ponctualité
- Autonomie
- Bonne aptitude physique (travail à l'extérieur)
- Esprit d'initiative

HORAIRES - CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS - ENVIRONNEMENT DU POSTE :

- Temps de travail hebdomadaire : 35h
Travail le matin (tôt), et en soirée, parfois le week-end et lors de manifestations
- Travail en extérieur (exposition aux intempéries), seul ou en équipe
- Station debout prolongée : marche à pied ou utilisation d'un vélo municipal

RÉMUNERATION ET RÉGIME INDEMNITAIRE :

- Salaire selon l'expérience professionnelle
- Prime mensuelle et de fin d'année, versée en décembre

AVANTAGES SOCIAUX et CONGES ANNUELS :

- Congés annuels (du 1/01 au 31/12 inclus) : 29 jours
- Titre restaurant (110 titres à l'année civile x 8 €, dont 60 % à la charge de la collectivité)

PERSONNE A CONTACTER :

Pour tout renseignement sur le poste et les missions s'adresser à M. Canitrot, Directeur du Pôle Sécurité Prévention.

jean-david.canitrot@ville-pamiers.fr

DÉPOT DE CANDIDATURE :

Déposer lettre de motivation et Curriculum Vitae (CV) auprès de la direction des ressources humaines – Mairie de Pamiers – Place du Mercadal – 09100 PAMIERES

Mail : drh@ville-pamiers.fr

Candidature à déposer au plus tard le 11 août 2021, 17 h.